

La cause fut subseqüemment plaidée devant la Cour au complet, et la majorité de cette Cour a décidé que les listes électorales ainsi employées étaient les listes légales dont on devait se servir à la dite élection, et que le dit *Samuel Macdonald* était dûment élu à la dite élection comme membre de la Chambre des Communes du *Canada* pour le dit comté d'*Inverness*.

Je vous transmets ci-jointe une copie des notes des témoignages pris par moi dans la cause.

W. A. HENRY,  
Juge de la Cour des Elections.

L'honorable M. T. W. Anglin,  
Orateur de la Chambre des Communes du *Canada*.

---

ÉLECTION CONTESTÉE DE RENFREW-SUD.

Toronto, 23 octobre 1875.

MONSIEUR.—Conformément au statut passé à cet égard, j'ai l'honneur de certifier que, le 21ème jour de septembre dernier, une pétition de *William McKay* et cinq autres personnes contre l'élection de M. *John Lorn McDougall* comme membre du Parlement de la Puissance pour la division Sud du comté de *Renfrew*, est venue devant moi, au village de *Renfrew*, en bonne forme légale, pour y être instruite, et que j'ai décidé que le dit *John Lorn McDougall* était dûment élu membre pour la dite division,—et je prends la liberté de vous certifier maintenant cette décision.

Je certifie de plus qu'il n'a point été prouvé devant moi que des actes de corruption aient été commis à la dite élection par les candidats, ou à leur connaissance et de leur consentement, ou que la corruption ait été exercée à un haut degré dans la dite élection, et que je n'ai point lieu de croire que la corruption y ait été ainsi exercée.

ADAM WILSON,  
J.

A l'honorable  
Orateur de la Chambre des Communes, *Ottawa*.

---

ÉLECTION CONTESTÉE D'HALTON.

BUREAU DU RÉGISTRARE DE LA COUR D'ERREUR ET D'APPEL,  
OSGOODE HALL, Toronto, 2 février 1876.

Dans l'affaire de l'élection d'*Halton*.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe une copie de l'ordre de la Cour d'Erreur et d'Appel rendu en cette cause, avec aussi le rapport de l'honorable M. le juge *Patterson*, devant qui a été entendue l'affaire de la pétition au sujet de la dite élection ; aussi, une copie des notes prises dans la cause, qui m'a été fournie par le registraire du dit juge.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

A. GRANT,  
Registraire.

A l'honorable T. W. Anglin,  
Orateur de la Chambre des Communes, *Ottawa*.